



Cœur de Famille 70, rue Carnot 64000 PAU - Tél. : 05 59 14 76 73 –
Association parentale d'Information et d'Entraide autour de la Naissance, l'Éducation et la Santé
Association loi 1901 – J.O du 6 avril 1994
www.coeurdefamille.org contact@coeurdefamille.org

PETITION POUR QUE LES MAISONS DE NAISSANCE EXTRAHOSPITALIERES SOIENT PROJET EXPERIMENTAL POUR 2011

L'avant-projet de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 prévoit l'expérimentation des maisons de naissance. Son examen à l'Assemblée Nationale débutera mardi 26 octobre 2010. Le Réseau Européen des Maisons de Naissances définit les maisons de naissances comme des lieux autonomes gérés par des sages-femmes en dehors de toute enceinte d'un hôpital. L'article 40 du projet de loi prévoit « la proximité immédiate d'une maternité ». En France, seuls deux projets se situent en extrahospitaliers : Lyon et Pau. Les maisons de naissance extrahospitalières existent depuis 40 ans dans les pays anglo-saxons et plus de 27 ans en Europe! Aidez nous à rattraper le retard de la France dans le domaine de la naissance écologique.

NOM	PRENOM	NATIONALITE	PROFESSION	ADRESSE	E MAIL	SIGNATURE